



Les rapports annuels 2004 du Groupe BANK OF AFRICA présentent une partie des équipes qui ont fait et font, du Groupe BANK OF AFRICA ce qu'il est aujourd'hui : l'un des groupes bancaires les plus dynamiques implantés en Afrique subsaharienne. Unies par des valeurs communes, toutes résolument impliquées dans la satisfaction de la clientèle et la réussite du Groupe, elles font la fierté de celui-ci, qui souhaite ici leur rendre hommage.

Les responsables de la Direction Générale et de ses Départements, le responsable de l'Agence centrale et la secrétaire de la Direction Générale. En haut à gauche : M. André Froissant, Directeur Général de la BOA-BÉNIN. En arrière plan : l'entrée de l'Agence Elite, au siège de la BANK OF AFRICA - BENIN à Cotonou.

Photo réalisée en avril 2005, par Érick-Christian Ahounou. © BOA.

Le mot du Directeur Général



Au cours de l'exercice 2004, l'activité de la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) s'est inscrite dans un contexte de croissance économique atone. Le taux de progression du Produit National Brut (PNB) du Bénin a été de 3,9% en 2003 et de 3,1% en 2004.

L'économie locale a notamment été pénalisée par la réorganisation de la filière coton et la fermeture de la frontière nigériane à certains produits en transit par le Bénin. Par ailleurs, les lourdeurs du fonctionnement du port de Cotonou n'ont pas permis de tirer pleinement parti de l'outil.

Dans ce contexte, avec un total de 263 milliards de F CFA, à fin décembre 2004, contre 248 milliards de F CFA à fin décembre 2003, le bilan de la BOA-BENIN a, pendant l'exercice sous revue, connu une nouvelle progression de + 6,1%, contre + 5,8% en 2003 / 2002.

Cette évolution traduit à la fois la capacité d'adaptation de la banque à son environnement, son dynamisme et la réussite de la diversification de ses activités : ouverture d'une nouvelle agence à Djougou, lancement de la carte VISA, du site de banque en ligne B.WEB, d'un produit d'épargne retraite et création de la BANQUE DE L'HABITAT du BÉNIN (BHB).

Pour la première fois de son histoire, la Banque a franchi la barre des 100 000 clients et a atteint 207 milliards de F CFA de ressources clientèle.

Le Produit Net Bancaire progresse de 9,2% par rapport à l'exercice précédent et atteint 12 728 millions de F CFA. Les frais généraux ont été contenus et le coefficient d'exploitation de la Banque, 54,9%, est nettement inférieur à la moyenne de la place.

Marque d'une politique prudente, le taux de provisions sur créances douteuses est de 81,4%.

Le résultat net de l'exercice passe de 1 775 millions de F CFA en 2003 à 2 259 millions de F CFA à fin décembre 2004, soit une progression de 27,3%. En lui ajoutant la dotation volontaire au Fonds pour Risques Bancaires Généraux, ce résultat représente 11% des fonds propres de la Banque.

Ceux-ci s'établissent au 31 décembre 2004 à 23,7 milliards de F CFA, après répartition, et représentent 9% du total de bilan pour l'exercice sous revue, contre 8,5% en 2003. Le ratio de solvabilité TIER 1, normes locales, atteint au 31 décembre 2004 un taux de 10,6%, la norme réglementaire minimale étant de 8%.

En décembre 2004, le capital de la banque a été porté de 6 à 7 milliards de F CFA par émission d'actions nouvelles sur souscrites, générant une prime d'émission de 1 855 millions de F CFA.

Par ailleurs, le Fonds pour Risques Bancaires Généraux «ex ante» a été doté d'un montant de 500 millions de F CFA, portant celui-ci à 3 835 millions de F CFA, soit 4,6% du montant des engagements nets de la Banque pris en compte pour sa détermination.

Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a renforcé son système de contrôle interne, de lutte contre le blanchiment, ses procédures et la formation de son personnel, tant en interne qu'en externe, avec notamment vingt nouveaux diplômés du Centre de Formation de la Profession Bancaire (France).

Consolidation de l'assise financière de la Banque et de son organisation, lancement de nouveaux produits, diversification des activités en s'appuyant sur un réseau régional BANK OF AFRICA présent dans huit pays, priorité donnée à l'action commerciale, ont permis à la BANK OF AFRICA - BENIN de maintenir sa position de leader.

Au 31 décembre 2004, la banque représentait 35,7% du total des emplois, 41,3% du total des ressources de la clientèle de la place et 38,8% du total des fonds propres de l'ensemble des banques.

La banque fête, en 2005, 15 ans d'existence. Au cours de cette période, ses fonds propres sont passés de 700 millions de F CFA à plus de 23 milliards de F CFA, une réussite que la BANK OF AFRICA - BENIN doit au soutien constant de ses clients, de ses actionnaires et de son personnel.

André FROISSANT

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2004

Février

- Franchissement de la barre historique des 200 milliards de F CFA de dépôts de la clientèle.

Avril

- Participation à Dakar, aux Rencontres BANK OF AFRICA 2004 pour les cadres du Réseau.

Mai

- Ouverture de la nouvelle agence de Djougou.

Juin

- Lancement de B.WEB, service de banque en ligne sur Internet.

Août

- Refonte de l'organigramme de la Banque : création d'une Direction Administrative et Financière, d'un Département des Affaires Juridiques et d'un Département de l'Action Commerciale.

Septembre

- Ouverture de la nouvelle agence de Bohicon.

Octobre

- Atteinte du seuil symbolique des 100 000 clients.

Novembre

- Augmentation du capital social de la Banque, qui passe de 6 à 7 milliards de F CFA par émission publique d'actions nouvelles.

Décembre

- Lancement des activités VISA, cartes et Terminaux de Paiement Électroniques (TPE)
- Participation à Niamey, aux Rencontres BANK OF AFRICA pour les Administrateurs du Réseau.
- Prise de fonction du nouveau Directeur Général de la Banque.

Chiffres clés

31/12/2004 — En millions de F CFA

Activité	
Dépôts clientèle*	207 326
Créances clientèle*	124 653

Résultat	
Produit Net Bancaire *	12 728
Charges de fonctionnement *	6 160
Résultat** Brut d'Exploitation *	5 742
Résultat Net *	2 259
Coefficient d'exploitation (%)	54,9

Structure	
Total Bilan *	263 423
Fonds Propres après répartition *	23 719
Fonds Propres/Total Bilan (%)	9
Effectif moyen pendant l'exercice	226

(*) En millions de F CFA
 (**) Résultat Brut d'Exploitation net d'éléments non récurrents

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 12 membres, est composé comme suit, au 31 décembre 2004 :

- M. François TANKPINOU, Président
- M. Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
- M. Georges ABALLO
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) représentée par M. M Mbaye THIAM
- M. Paulin COSSI
- M. Joseph GOUDOTE
- M. Benoît MAFFON
- M. Léon NAKA
- NATEXIS-BANQUES POPULAIRES, représentée par M. Michel CHATELAIN
- M. Marouf OSSENI
- PROPARCO, représentée par M. Didier ROBERT
- M. Francis SUEUR

Bureau des sages

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1er mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la Banque. Les sept membres actuels sont :

- Madame Marie-Antoinette DOSSOU
- Madame Félicienne SOSSOUMIHEN
- M. Djamiou ADEBO
- M. Fatiou AKPITI
- M. Léonide ASSANKPON
- M. Barthélémy ASSOGBA-CAKPO
- M. Roland CHAMCHOUM

Répartition du capital

Au 31 décembre 2004, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	36,3%
BANK OF AFRICA - COTE DIVOIRE	1,4%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	1,1%
Actionnaires privés	52,5%
PROPARCO	3,5%
SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (SFI)	1,7%

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2005 pour l'exercice social 2004.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2004

En 2004, la conjoncture économique mondiale a été marquée par deux phases : une phase de croissance dynamique au premier trimestre, puis une phase de croissance à un rythme plus lent à partir du milieu du deuxième trimestre. La croissance économique sur l'année est demeurée en deçà de 5 % aux États-Unis, tout en se situant dans la fourchette de 7 à 10 % dans les pays d'Asie. Dans l'Union Européenne, les estimations tablent sur un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) inférieur à 2%.

En Amérique Latine, la croissance est estimée à 3,9 % contre un repli de 1,7 % en 2003. Quant à l'Afrique, elle a enregistré un taux de progression du PIB qui se situerait autour de 4,2 %.

En outre, la bataille pour un développement plus équilibré du commerce mondial s'est poursuivie, notamment à travers les négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Les pays en développement, avec comme chef de file le Brésil, ont mis l'accent sur l'arrêt des subventions que les pays riches accordent à leurs producteurs de denrées agricoles.

Au plan sous régional, l'année 2004 a été marquée dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) par des facteurs défavorables dont, notamment, l'orientation à la baisse des cours des matières premières agricoles et les tensions politico-sociales, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Togo, et en Guinée Bissau. Ces facteurs, ajoutés à la flambée des cours du pétrole, ont pesé sur les efforts entrepris par les États pour l'assainissement de leurs économies. À fin juin 2004, le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est établi en moyenne à 0,4% contre 1,9% un an plus tôt.

Le taux de croissance du PIB en termes réels est estimé à 3,4% en 2004 pour l'ensemble de l'Union, en deçà du niveau de 4,2% noté pour l'ensemble de l'Afrique la même année, mais en progression par rapport à la performance de 2,9% réalisée en 2003.

Sur le plan de l'intégration, les évaluations faites ont révélé de faibles performances au niveau de la convergence des économies, mettant ainsi à mal l'atteinte des objectifs du Pacte de Convergence et de Stabilité adopté par les pays membres en 1999 et mis en vigueur à compter du 1er janvier 2000. Quant à l'union douanière, elle enregistre des avancées notables avec une application plutôt satisfaisante du Tarif Extérieur Commun (TEC) depuis janvier 2000. Toutefois, il subsiste des entraves non tarifaires au

développement des relations commerciales intra communautaires. Afin de renforcer les performances sur le plan des politiques communes, un Programme Économique Régional (PER) a été adopté en 2002 et mis en oeuvre. Les dispositions ont été prises pour une parfaite symbiose entre le PER et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Par ailleurs, les structures ad'hoc ont été installées pour le suivi-évaluation du PER.

Au plan national, les performances macro-économiques du Bénin en 2004 se sont inscrites dans un environnement marqué par les mesures de restriction commerciale prises par le Nigéria, la déprime des cours du coton, les perturbations au niveau de la filière cotonnière et la faible compétitivité du Port Autonome de Cotonou (PAC).

Le taux de croissance économique, initialement projeté à 6%, a été finalement estimé à 3%, en dessous du niveau de 3,9% réalisé en 2003. L'inflation est estimée à 0,9% à fin décembre 2004 et ce chiffre se situe à l'intérieur de la norme communautaire, qui est de 3%.

S'agissant des finances publiques, les opérations budgétaires ont enregistré des contre performances au cours des six premiers mois de l'année écoulée avec la baisse des recettes fiscales consécutive aux mesures prises par le Nigéria. Au 31 décembre 2004, les recettes de l'État se sont établies à 351,4 milliards de F CFA contre 343,9 milliards de F CFA un an plus tôt. Au niveau des dépenses, les mesures de rationalisation ont été prises.

Au total, le solde budgétaire global est ressorti déficitaire de 90,3 milliards de F CFA à fin 2004.

Au plan monétaire, le volume des crédits à l'économie et celui de la masse monétaire ont enregistré des évolutions divergentes au cours de l'année 2004. Ainsi, les crédits à l'économie, qui étaient de 293,8 milliards de F CFA en 2003, auraient accusé une hausse sensible, tandis que la masse monétaire, qui s'élevait à 444,4 milliards de F CFA en fin d'année 2003, aurait baissé dans la même période.

Au plan de la gestion monétaire, on a enregistré, en 2004, un resserrement du taux de base. Le taux d'escompte est passé de 5 à 4,5 % et le taux de la pension est passé quant à lui de 4,5 à 4 %. Le taux de réserve obligatoire a été fixé à 13 %.

Le secteur bancaire s'est enrichi d'une nouvelle banque, la BANQUE DE L'HABITAT du BÉNIN, ce qui a porté le nombre des établissements de crédit en activité sur la place de Cotonou à onze, dont neuf banques et deux établissements financiers.

Pour ce qui concerne les réformes structurelles, des progrès certains ont été faits au niveau de la décentralisation administrative. Par ailleurs, les efforts pour le désengagement de l'État du secteur des entreprises publiques ont semblé marquer le pas : en effet, aucun des grands dossiers de privatisation en cours depuis des années n'a pu être bouclé (OPT, SBEE, SONAPRA).

En résumé, le Bénin a connu, au cours des deux dernières années, une absence

de reprise de sa croissance économique. Le Produit National Brut par tête n'a évolué respectivement que de +1,1 % et +0,4 %, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 1,5 % et de 2 %.

Selon Standard & Poor's qui a, en mars 2005, confirmé la note à long terme B+, stable, du Bénin, cette notation « reflète une gestion prudente des finances publiques par les autorités béninoises, l'importance du soutien financier accordé par les bailleurs de fonds ainsi que l'allègement du poids de la dette extérieure dont bénéficie le Bénin... Néanmoins, la note est limitée par le faible niveau de développement économique, la grande dépendance au secteur du coton et aux exportations vers le Nigéria. »

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2004

Au cours de l'année 2004, la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) a connu une nouvelle expansion.

Avec un total de 263 milliards de F CFA, à fin décembre 2004, contre 248 milliards de F CFA à fin décembre 2003, le bilan de la BOA-BENIN a, pendant l'exercice sous revue, connu une progression de 6,1 %, contre +5,8 % en 2003/2002.

Cette évolution traduit à la fois la capacité d'adaptation de la Banque à son environnement et son dynamisme : ouverture d'une nouvelle agence à Djougou, lancement de la carte VISA, du site banque en ligne B.WEB, d'un produit épargne retraite Banque-Assurance, participation à la création de la BANQUE DE L'HABITAT du BÉNIN.

Pour la première fois depuis la création de la Banque, le nombre de clients a dépassé les 100 000 et le montant des dépôts de la clientèle commerciale a franchi la barre des 200 milliards de F CFA, pour atteindre 207,3 milliards de F CFA, soit une progression de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2003, contre +4,3 % pour l'exercice 2003/2002.

Cette progression est due à celle des ressources des comptes sur livret, qui passent de 21,0 à 22,9 milliards de F CFA et à celle des ressources à terme dont l'encours, qui passe de 57,3 milliards de F CFA en 2003 à 72,6 milliards de F CFA en 2004, traduit la capacité de la Banque à résister à la forte concurrence de la place pour ce type de ressources dont une partie non négligeable a une durée supérieure à deux ans.

L'ouverture de nouvelles banques, trois au cours des derniers 36 mois, n'a pas affecté la position de place de la Banque qui accroît sa part de marché Ressources à 42,3 % en décembre 2004, contre 41,8 % fin 2003.

Les engagements par signature passent de 51,7 milliards de F CFA à fin décembre 2003 à 56,1 milliards de F CFA à fin décembre 2004, soit +8,5 %, en dépit de la forte baisse enregistrée sur les crédits documentaires export que la Banque a su compenser.

L'activité import a été soutenue tout au long de l'année 2004 et la Banque a bénéficié d'un fonds de commerce diversifié, tourné vers l'importation et demandant réactivité et qualité de services. L'encours de lettres de crédit a progressé ainsi de 30 % et atteint un

montant de 13 milliards de F CFA.

Dans le même temps, l'activité export a connu une chute drastique, l'encours de crédits documentaires export passant de 10 à 1 milliard de F CFA, la chute des volumes étant caractéristique du non démarrage de la campagne cotonnière 2004/2005.

En capitaux en ligne, les crédits à la clientèle ont augmenté de 11,4 %, passant de 111,9 milliards de F CFA à 125 milliards de F CFA sur la période sous revue. Cette progression est essentiellement due aux crédits ordinaires, les crédits de campagne ayant subi le retard du démarrage de la campagne coton.

La diminution du poids du secteur cotonnier s'est ainsi accentuée au profit du financement du cycle d'exploitation des autres secteurs de l'économie et de leurs investissements productifs.

Les capitaux moyens ont connu une progression de 17,6 %, passant de 98,6 milliards de F CFA à 115,9 milliards de F CFA, soit une hausse de 17,3 milliards de F CFA ; les encours des différents types de concours ont évolué comme suit :

- forte diminution des crédits de campagne, la campagne coton n'ayant pas encore démarré à la fin de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2004, avec un montant de 2 milliards de F CFA, ces derniers ne représentent plus qu'un peu moins de 2% des encours globaux ;
- nette hausse de 10 milliards de F CFA des prêts à court terme et des découverts. L'escompte commercial est resté stable. Avec un montant de 67 milliards de F CFA, ces catégories représentent 57 % des encours globaux ;
- bonne progression -+ 9,3 milliards de F CFA- des prêts à moyen terme octroyés tant sur le marché domestique que sur le marché régional, caractéristique de la bonne intégration du Groupe BANK OF AFRICA. L'encours s'élève à 46 milliards de F CFA. Ils représentent 39 % des encours globaux ;
- accroissement soutenu des prêts aux particuliers à court et moyen terme qui s'élèvent au 31 décembre 2004 à 19,7 milliards de F CFA, soit 15,6 % du total des prêts à la clientèle à cette date.

Comme pour les ressources, la part de marché de la Banque a de nouveau progressé pour les emplois, passant de 34,5 % à 35,7 %.

L'évolution positive des crédits distribués à la clientèle, en dépit d'une légère contraction des marges, ainsi que la forte hausse des commissions liées à l'augmentation des opérations de la Banque avec la clientèle et à l'introduction de nouveaux produits, ont permis une croissance très significative des produits de + 16,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Ceux-ci s'élèvent au 31 décembre 2004 à 20 834 millions de F CFA contre 17 833 millions de F CFA une année auparavant.

Ce résultat très favorable a été atteint grâce :

- d'une part, à la hausse des produits d'intérêts qui progressent de 10,5 % d'un exercice à l'autre et qui représentent 78 % du total des produits de cette catégorie, la part des opérations de trésorerie et des titres de placement étant respectivement de 11 % chacune,
- et, d'autre part, à l'excellente tenue des produits provenant des commissions qui augmentent de 17 % d'une année sur l'autre.

De 5 170 millions de F CFA en 2003, **les frais généraux d'exploitation** passent en 2004 à 6 159 millions de F CFA, soit une évolution de + 19,1 %, expliquée comme suit :

- hausse des frais de personnel, +17,6 %, liée à celle de l'effectif, +5,6 %, et aux mesures salariales prises en cours d'année ;
- hausse de 20 % des charges d'exploitation dues, en particulier, à des charges juridiques exceptionnelles et à l'augmentation des frais de poste.

Les amortissements progressent en valeur de 709 millions de F CFA à 827 millions de F CFA, soit +118 millions de F CFA, soit + 16,6 %, résultat de la politique d'investissements de modernisation de l'outil de travail de la Banque : nouvelles agences, outils informatiques et bureautique, connexion au réseau VISA et service de banque en ligne sur Internet, B. WEB.

Sur la totalité du portefeuille clients, le pourcentage de clients déclassés douteux pour l'exercice 2004 est de 1,7 %.

À fin décembre 2004, l'encours de clients déclassés douteux était de 8 008 millions de F CFA pour un montant de provisions de 6 521 millions de F CFA, soit un taux de couverture très satisfaisant de 81,4 %.

La dotation 2004 au Fonds pour Risques Bancaires Généraux « ex ante » (FRBG) augmente ce dernier de 500 millions de F CFA. À fin décembre 2004, le montant du FRBG au bilan est donc de 3 835 millions de F CFA. La dotation au 31 décembre 2004 est liée à l'augmentation de l'encours de prêts enregistrée au cours de l'exercice écoulé. Il convient cependant de noter que le montant accumulé sur une base volontaire représente, à fin décembre 2004, 4,6 % du montant des engagements nets pris en compte pour sa détermination, pour un objectif de 7 %.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a été amenée à utiliser la dotation FRBG à hauteur d'un montant de 1 513 millions de F CFA. Compte tenu de l'effort important de provisionnement réalisé en 2004 sur le portefeuille de clients litigieux, qui a conduit à un taux de couverture très satisfaisant de celui-ci, le Conseil d'Administration a décidé d'atteindre cet objectif de 7 % sur le FRBG sur une période de 5 ans.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices, d'un montant de 1 075 millions de F CFA, le résultat net de l'exercice 2004 est arrêté à 2 259 millions de F CFA contre 1 775 millions de F CFA pour l'exercice précédent, soit + 27,3 %, après un effort supplémentaire de 500 millions de F CFA pour le FRBG.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

- la distribution d'un dividende par action de 10 % du capital de la Banque,
- augmenté d'un dividende exceptionnel de 10 % du capital de la Banque.

Les Fonds propres de base, après répartition, seront une nouvelle fois renforcés, passant à 23,7 milliards de F CFA.

Il convient de rappeler que, en décembre 2004, le capital de la Banque a été porté de 6 à 7 milliards de F CFA par émission d'actions nouvelles.

Après son introduction à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières le 17 novembre 2000 à 30 025 F CFA, le cours du titre BANK OF AFRICA - BENIN s'est inscrit en hausse continue atteignant un cours moyen de 38 200 F CFA en 2004 et 38 500 F CFA au premier trimestre 2005, soit une hausse de 28% sur la période.

En ce qui concerne les perspectives pour 2005, le Bénin souffre de l'absence d'une stratégie industrielle claire et du développement de secteurs autres que le coton ou le commerce, comme l'agro-industrie, le tourisme, les nouvelles technologies d'information ou les activités de transit.

Le taux de croissance du Produit National Brut attendu est de 4,1 % en 2005, contre 3,1 % en 2004. Le secteur coton devrait mieux se porter. Les dépenses publiques en investissements -port, routes- devraient bénéficier de financements extérieurs sous forme de dons.

L'impact des futures privatisations est difficile à prendre en compte pour l'exercice en cours.

La structure des finances publiques ne devrait pas connaître de bouleversements négatifs. Le déficit budgétaire devrait être contenu à 3 % grâce aux aides extérieures. La charge des intérêts de la dette sera de 2% environ, la plupart des prêts consentis étant accordés par des créanciers publics. Le stock de la dette par rapport au Produit National Brut sera de 33% environ.

Pour l'année 2005, la BOA-BENIN s'est fixée, dans le cadre de son Plan Triennal 2004-2006, des objectifs de croissance et de rentabilité qui, sauf événements majeurs, devraient être atteints.

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble du personnel pour le travail accompli et remercie les Actionnaires pour leur soutien constant et sans réserve.

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BÉNIN), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous vous informons des constatations suivantes :

- La banque a procédé à la modification de son organigramme au cours de l'exercice 2004 :
 - la Direction Centrale des Opérations et du Développement a été éclatée en deux Directions opérationnelles (la Direction de l'Action Commerciale et la Direction de l'Agence Centrale) tandis que les autres agences et les bureaux ont été regroupés sous le « Réseau » ;
 - le Service de l'Administration Générale (SAG), le Département Comptable et Financier (DCF) ainsi que le Centre Technique Informatique (CTI) précédemment rattachés à la Direction Générale sont désormais couverts par la nouvelle Direction Administrative et Financière. Le regroupement de ces activités fonctionnelles sous une direction intermédiaire devrait permettre à la Direction Générale de se consacrer davantage au contrôle de l'ensemble des hiérarchies et à la réflexion sur les axes de développement stratégique de la banque ;
 - le Service du Recouvrement et du Contentieux (SRC) qui dépendait de la Direction Centrale de l'Exploitation et du Crédit a été érigé en Direction des Affaires Juridiques et Contentieux (DAJC) directement rattachée à la Direction Générale.
- La Direction Générale de la Banque est assurée par M. André Froissant depuis le 30 novembre 2004. Il a remplacé M. Alain Chapuis après une période d'intérim assurée par le Directeur Général Adjoint, M. Galibert, de septembre à novembre 2004.

- Les rapports périodiques sur le contrôle interne et sur la révision du portefeuille destinés à la Commission Bancaire ont été régulièrement établis.
- L'article 16 des statuts de la banque a été mis à jour. La durée du mandat des Administrateurs a été portée de trois à six ans, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 13 avril 2003.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous formulons une observation sur le point suivant :

La banque a fait l'objet d'un contrôle général par l'administration fiscale couvrant les exercices 1999 à 2003. Le redressement qui en a résulté s'élève à un montant de 2 323 millions de F CFA (dont 442 millions de F CFA de majorations et de pénalités).

Cette notification fait l'objet d'une procédure de contestation dont l'issue n'est pas connue à ce jour. Dans ce cadre, une charge de 500 millions de F CFA a été enregistrée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les observations suivantes :

- Le ratio de structure du portefeuille est de 2,74 % à la clôture de l'exercice 2004 contre 1,86 % au 31 décembre 2003 alors que le minimum requis par la réglementation est de 60 %.
- La participation de la BOA-BENIN dans le capital de ATTICA SA est de 36,76 % pour un maximum fixé à 25 % dans les entreprises autres que les banques, établissements financiers et sociétés immobilières.

- Le représentant de NATEXIS au Conseil d'Administration ne satisfait pas aux dispositions de l'article 14 de la loi bancaire, relative à la condition de nationalité. Nous n'avons pas connaissance d'une dérogation obtenue dans un autre pays membre de l'UEMOA en application de la circulaire 09-99/CB du 14 septembre 1999 et qui justifierait le bénéfice de la reconnaissance générale.

Les procédures engagées par la banque en vue de l'obtention de la dérogation relative au nouveau Directeur Général sont en cours à ce jour.

- Les registres et livres rendus obligatoires par le droit des sociétés et par la réglementation bancaire sont régulièrement tenus. Toutefois, la revue du livre journal révèle que les soldes d'ouverture de l'exercice ne coïncident pas avec les soldes de clôture de l'exercice précédent.

Le mode de traitement des opérations en journée complémentaire en est l'origine. Bien que les écarts soient sans incidence sur les soldes de fin de mois, la révision du paramétrage du module de comptabilité devrait être envisagée afin de remédier définitivement à cette situation.

Nous n'avons pas d'autres observations significatives à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2004.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Cotonou le 11 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS ET GUÉRARD
Armand FANDOHAN
Commissaire aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN
da Matha SANT'ANNA OSCAR
Commissaire aux Comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Présenté en application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'Ohada et de l'article 35 de la loi n° 90-018 du 27 juillet 1990

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un de ses Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs, un Directeur Général ou un Directeur Général adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 27 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'Ohada

Convention conclue au cours de l'exercice

Avec la BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN (BHB)

Nature et objet :
Convention de mise à disposition de locaux professionnels et de prestation de services.

Modalités :
Cette convention est entrée en vigueur le 1er avril 2004 et est renouvelable par tacite reconduction après une période de 12 mois. Les revenus enregistrés par la BOA-BENIN dans ce cadre se sont élevés à 7,6 millions de F CFA en 2004.

Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie durant cet exercice

Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Nature et objet :
Convention de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités :
Mise à disposition, au profit d'ÉQUIPBAIL-BÉNIN, de locaux à usage de bureaux. Cette location a été consentie pour une durée de 24 mois renouvelable par tacite reconduction. Les consommations d'eau et d'électricité sont également refacturées par la BOA-BENIN à ÉQUIPBAIL-BÉNIN.

Les revenus enregistrés, à ce titre, se sont élevés à 10,62 millions de F CFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Avec la société ACTIBOURSE

Nature et *objet* :
Convention de mise à disposition par la BOA-BENIN : de moyens de télécommunication, de locaux à usage de bureaux sis au boulevard de France à Cotonou : cette location est consentie pour une durée de 18 mois à compter du 1er juillet 2001, renouvelable par tacite reconduction. L'entretien, les consommations d'eau et d'électricité sont également refacturés par la BOA-BENIN à ACTIBOURSE.

Modalités :
Au titre de l'exercice 2004, les produits engendrés par cette convention s'élèvent à 14,4 millions de F CFA au profit de la BOA-BENIN .

Avec la société AFH-SERVICES

Nature et *objet* :
Convention d'assistance technique.

Modalités :
Des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH-SERVICES pour un montant de 443 millions de F CFA.

Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la Direction Générale,
- l'Inspection Générale,
- l'appui au Contrôle Général,
- l'appui à l'informatique et à l'organisation.

Avec la société SCI OLYMPE

Nature et *objet* :
Contribution au financement de la construction du siège social de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Modalités :
Le solde débiteur du compte courant s'élève à 415 millions de F CFA au 31 décembre 2004. Les produits perçus par la BOA-BENIN au titre des intérêts se sont élevés à 6,5 millions de F CFA en 2004.

Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Nature et *objet* :
Contribution à la participation de la holding AFH-OCÉAN INDIEN au capital de la BOA-MADAGASCAR.

Modalités :
À la date du 31 décembre 2004 le compte courant a été totalement remboursé. Les intérêts perçus au titre de l'exercice 2004 se sont élevés à 1 404 817 F CFA.

Avec la société AISSA

Nature et *objet* :
Convention de mise à disposition de locaux professionnels et de prestation de services.

Modalités :
La convention de mise à disposition de locaux professionnels a engendré un produit de 7,8 millions de F CFA pour la BOA-BENIN au titre de l'exercice 2004. Par ailleurs, des frais de maintenance informatique d'un montant de 137 millions de F CFA ont été supportés par la BOA-BENIN en 2004 dans le cadre des prestations de services fournies par AISSA.

Avec Monsieur GEORGES ABALLO

Nature et *objet* :
Convention de bail.

Modalités :
Signature d'un bail portant sur la location par la BOABÉNIN de locaux à usage d'archives à la zone industrielle PK3 (Akpapka). Les loyers relatifs à cette location se sont élevés à 6,6 millions de F CFA au titre de l'exercice 2004.

Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Quatre conventions de prêts de 250 millions de F CFA chacun et dix conventions de prêts de 500 millions de F CFA chacun ont été signées. Les taux de rémunération sont fixés à 5,5 % et 5 % sur des durées de 5 ans.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 141,2 millions de F CFA et l'encours total à la date de clôture est de 2 961,5

millions de F CFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL-BÉNIN dans les livres de la BOA-BENIN présente un solde créditeur de 101 millions de F CFA au 31 décembre 2004.

Avec la société BOA-CÔTE D'IVOIRE

La BOA-BENIN a conclu avec la BOA-CÔTE D'IVOIRE diverses conventions relatives à des prêts interbancaires.

L'encours de ces prêts au 31 décembre 2004 s'élève à 3 100 millions de F CFA. Des produits d'intérêts ont été constatés sur l'exercice pour un montant de 308 millions de F CFA, à des taux variant entre 6,25 % et 7,1 %.

Un dépôt à terme de 1 000 millions de F CFA a été effectué dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE. Ce dépôt rémunéré au taux de 5 % l'an a généré un produit de 50 millions de F CFA en 2004.

Quatre emprunts interbancaires contractés avec la BOA CÔTE D'IVOIRE pour 2 600 millions de F CFA ont occasionné des charges d'intérêt de 127,5 millions de F CFA.

Par ailleurs, la BOA-BENIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-CÔTE D'IVOIRE à première demande à hauteur de 2 000 millions de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BENIN. La commission est fixée à 0,5 % l'an.

Un prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA, remboursable en 2007, a été accordé par BOA-BENIN à la BOA-CÔTE D'IVOIRE. Il est rémunéré au taux de 5,5 % l'an.

Au 31 décembre 2004, le solde du compte courant bancaire de la BOA-BENIN dans les livres de la BOACÔTE D'IVOIRE est débiteur de 6 652 millions de F CFA.

Avec la société BOA-BURKINA-FASO

La BOA BURKINA-FASO a ouvert dans les livres de la BOA-BENIN, un compte courant dont le solde est créditeur de 1 005,6 millions de F CFA au 31 décembre 2004.

Avec la société BOA-MALI

Deux conventions relatives à des prêts interbancaires ont été conclues avec la BOA-MALI. L'encours de ces prêts est de 2 908 millions de F CFA à la date de clôture de l'exercice 2004. Les intérêts enregistrés au titre de ces prêts rémunérés à des taux variant entre 6 % et 6,75 % l'an s'élèvent à 196,6 millions de F CFA.

Une garantie d'un montant de 3 500 millions de F CFA a été accordée à la BOA-MALI. Elle est rémunérée au taux de 4,5 % l'an. Les produits perçus en 2004 à ce titre se sont élevés à 123,3 millions de F CFA.

À la clôture de l'exercice 2004, le solde du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de BOA-BENIN est créditeur de 2 595,6 millions de F CFA.

Avec la société ÉQUIPBAIL-MALI

La BOA-BENIN a signé avec ÉQUIPBAIL-MALI neuf conventions de prêts portant intérêts à 5,5 % l'an.

L'encours cumulé au 31 décembre 2004 s'élève à 1 724 millions de F CFA. Ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 70,77 millions de F CFA.

En outre, le compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAILMALI dans les livres de BOA-BENIN présente un solde débiteur de 139,89 millions de F CFA à la date de clôture de l'exercice 2004.

Avec la société BOA-NIGER

La BOA-BENIN a bénéficié de la BOA-NIGER d'une garantie à première demande à hauteur de 2 milliards de F CFA dans le cadre d'émissions d'obligations pour lesquelles la commission est fixée à 0,5 % l'an.

Par ailleurs, un emprunt interbancaire a été contracté avec la BOA-NIGER pour 3 000 millions de F CFA au taux de 5 % l'an. La charge d'intérêt qui s'y rapporte s'est élevée à 150 millions de F CFA au titre de l'exercice 2004.

Au 31 décembre 2004, le compte courant bancaire de BOA-NIGER dans les livres de BOA-BENIN présente un solde débiteur de 189,6 millions de F CFA.

Avec la société PRESSES DU VIEUX PONT

Nature et *objet* :
Convention de compte courant.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le solde débiteur du compte courant s'élève à 1,075 million de F CFA.

Avec le centre d'affaires GBEKA

Nature et *objet* :
Conventions de compte courant et de prêt.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le solde débiteur du compte courant s'élève à 0,018 million de F CFA.

Un prêt de 5,75 millions de F CFA a été accordé par la BOA-BENIN ; il est rémunéré au taux de 13 % l'an.

Avec Monsieur FRANÇOIS TANKPINOU

Nature *et* *objet* :
Convention de compte courant.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le solde net des comptes courants est débiteur de 4,08 millions de F CFA.

Avec Monsieur GEORGES ABALLO

Nature *et* *objet* :
Convention de compte courant.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le solde créditeur du compte courant s'élève à 13,23 millions de F CFA.

Avec la BOA-SENEGAL

Un prêt subordonné à terme de 550 millions de F CFA a été consenti par la BOA-BENIN au profit de la BOASÉNÉGAL.

La rémunération de ce prêt a généré un produit d'intérêt de 28 millions de F CFA au titre de l'exercice 2004.

Au 31 décembre 2004, le compte courant de BOASÉNÉGAL dans les livres de la BOA-BENIN présente un solde créditeur de 1 915,4 millions de F CFA.

Avec la société TRANSCO BÉNIN

Nature *et* *objet* :
Convention de compte courant.

Modalités :
À la date du 31 décembre 2004, le compte de TRANSCO BÉNIN SA est créditeur de 0,246 million de F CFA.

Avec la société SIBEAU

Nature *et* *objet* :
Convention de compte courant.

Modalités :
À la date du 31 décembre 2004, le compte est créditeur de 5,3 millions de F CFA.

Avec la société AFH

Nature *et* *objet* :
Convention de compte courant et engagement hors bilan.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le compte présente un solde débiteur de 4,4 millions de F CFA.

Par ailleurs, la société AFH a accordé deux contre-garanties de 1 000 millions de F CFA chacune à la BOA-CÔTE D'IVOIRE et à la BOA-NIGER qui sont adossées aux garanties accordées par ces filiales à la BOA-BENIN, pour 2 000 millions de F CFA chacune, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

Avec la société AGORA

Nature et *objet* :
Convention de crédit relais et convention de compte courant.

Modalités :
La convention de crédit relais portait sur un montant de 2 106 millions de F CFA au profit de AGORA en vue de sa participation au capital de la société IKATEL - MALI.

Le crédit a été consenti pour une durée de deux ans et est rémunéré au taux de 5,75 % l'an augmenté de 1,5 point si les actions sont cédées à des personnes ou institutions extérieures au groupe.

L'encours de crédit relais au 31 décembre 2004 est de 914 millions de F CFA.

Il a été remboursé le 31 janvier 2005.

Au 31 décembre 2004, le solde débiteur du compte courant bloqué s'élève à 787,5 millions de F CFA.

En 2003, la rémunération de cette avance en compte courant bloqué avait été indexée sur le taux des dividendes encaissés par AGORA moins 0,25 %, ce taux ne pouvant toutefois être négatif.

En 2004, une rémunération annuelle au taux de 7 % a été octroyée. Les produits d'intérêt perçus par la BOABÉNIN se sont élevés à 27,6 millions de F CFA.

Avec le cabinet COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN

Nature et *objet* :
Convention de compte courant et de prêt.

Modalités :
Au 31 décembre 2004, le solde du compte courant est créditeur de 0,115 million de F CFA.

L'encours du prêt personnel accordé à l'associé gérant s'élève à 9 millions de F CFA à la date de clôture de l'exercice 2004.

Cotonou le 11 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS **ET** **GUÉRARD**
Armand FANDOHAN
Commissaire aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN
da Matha SANT'ANNA OSCAR
Commissaire aux Comptes

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 2003	Exercice 2004
Caisse	8 919 356 619	6 761 136 597
Créances interbancaires	76 338 158 372	75 567 523 882
• A vue	45 136 856 197	43 694 126 655
· Banque centrale	33 611 674 672	30 793 055 401
· Trésor public, CCP	359 943 772	50 816 100
· Autres établissements de crédit	11 165 237 753	12 850 255 154
• A terme	31 201 302 175	31 873 397 227
Créances sur la clientèle	111 883 336 505	124 653 963 208
• Portefeuille d'effets commerciaux	3 384 991 632	5 119 727 028
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	3 384 991 632	5 119 727 028
• Autres concours à la clientèle	86 274 849 783	99 409 534 148
· Crédits de campagne	2 460 000 000	
· Crédits ordinaires	83 814 849 783	99 409 534 148
• Comptes ordinaires débiteurs	22 223 495 090	20 124 702 032
• Affacturage		
Titres de placement	27 320 770 578	26 982 053 577
Immobilisations financières	7 074 599 309	6 543 326 364
Crédit-bail et opérations assimilées		

Immobilisations incorporelles	391 306 808	348 360 576
Immobilisations corporelles	6 134 599 856	6 224 484 354
Actionnaires et associés		
Autres actifs	8 784 966 262	13 439 828 509
Comptes d'ordre et divers	1 240 650 623	2 901 915 302
Total de l'actif	248 087 744 932	263 422 592 369

Hors Bilan	Exercice 2003	Exercice 2004
Engagements donnés	51 718 305 065	56 118 719 907
• Engagements de financement	9 965 766 680	12 926 598 938
· En faveur d'établissements de crédit	9 965 766 680	12 926 598 938
· En faveur de la clientèle		
• Engagements de garantie	41 752 538 385	43 192 120 969
· D'ordre d'établissements de crédit	10 531 012 840	1 290 644 076
· D'ordre de la clientèle	31 221 525 545	41 901 476 893
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2003	Exercice 2004
Dettes interbancaires	16 104 096 452	20 463 589 095
• A vue	8 625 796 452	14 863 589 095
· Trésor public, CCP	165 162 505	1 059 912 926
· Autres établissements de crédit	8 460 633 947	13 803 676 169
• A terme	7 478 300 000	5 600 000 000

Dettes à l'égard de la clientèle	197 930 663 377	207 326 472 051
• Comptes d'épargne à vue	20 957 117 783	22 886 443 830
• Comptes d'épargne à terme	1 319 737 606	847 763 831
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	118 334 921 269	111 020 216 775
• Autres dettes à terme	57 318 886 719	72 572 047 615
Dettes représentées par un titre	4 010 000 000	2 909 200 000
Autres passifs	2 126 840 696	1 642 257 163
Comptes d'ordre et divers	3 201 365 035	2 252 183 648
Provisions pour risques et charges	3 710 614 241	3 710 614 241
Provisions réglementées		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	3 334 513 861	3 834 513 861
Capital	6 000 000 000	7 000 000 000
Primes liées au capital	2 512 023 500	4 367 023 500
Réserves	6 463 577 753	7 029 858 030
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	918 848 168	627 769 740
Résultat de l'exercice	1 775 201 849	2 259 111 040
Total du passif	248 087 744 932	263 422 592 369

Hors bilan	Exercice 2003	Exercice 2004
Engagements reçus	106 175 354 760	110 169 059 860

• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
• Engagements de garantie	106 175 354 760	110 169 059 860
· Reçus d'établissements de crédit	20 100 000	20 100 000
· Reçus de la clientèle	106 155 254 760	110 148 959 860
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et charges assimilées	5 738 812 280	6 705 389 707
• Sur dettes interbancaires	1 086 114 607	887 994 002
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	4 333 578 545	5 569 212 930
• Sur dettes représentées par un titre	319 119 128	248 182 775
• Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	121 478 884	99 553 112
Charges sur opérations financières	314 257 166	923 559 221
• Charges sur titres de placement	111 357	5 319 486
• Charges sur opérations de change	314 145 809	918 239 735
• Charges sur opérations de hors bilan		
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	5 170 932 587	6 159 641 181
• Frais de personnel	2 381 897 538	2 801 368 577
• Autres frais généraux	2 789 035 049	3 358 272 604
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	708 935 291	827 864 143
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	3 845 692 860	1 751 052 045
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		500 000 000

Charges exceptionnelles	279 387 037	669 612 249
Pertes sur exercices antérieurs	508 307 502	269 756 345
Impôts sur les bénéfices	1 256 348 400	1 075 288 660
Bénéfice	1 775 201 849	2 259 111 040
Total des charges	19 719 353 856	21 240 827 703

Produits

Produits	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et produits assimilés	11 813 821 161	13 155 269 151
• Sur créances interbancaires	1 860 516 056	1 727 515 217
• Sur créances sur la clientèle	9 860 305 105	11 336 929 638
• Sur titres d'investissement	93 000 000	90 824 296
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	2 046 514 607	2 179 577 848
Produits sur opérations financières	3 598 396 516	4 803 632 712
• Produits sur titres de placement	1 619 189 472	1 660 169 106
• Dividendes et produits assimilés	189 334 263	187 602 788
• Produits sur opérations de change	766 931 436	1 570 995 023
• Produits sur opérations de hors bilan	1 022 941 345	1 384 865 795
Produits divers d'exploitation bancaire	7 405 348	11 871 474
Produits généraux d'exploitation	367 185 900	684 534 558
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		

Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	1 513 704 393	
Produits exceptionnels	136 869 526	245 145 356
Profits sur exercices antérieurs	235 456 405	160 796 604
Pertes		
Total des produits	19 719 353 856	21 240 827 703

Produits & Charges

Produits et charges	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et produits assimilés	11 813 821 161	13 155 269 151
• Sur créances interbancaires	1 860 516 056	1 727 515 217
• Sur créances sur la clientèle	9 860 305 105	11 336 929 638
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés	93 000 000	90 824 296
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	5 738 812 280	6 705 389 707
• Sur dettes interbancaires	1 086 114 607	887 994 002
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	4 333 578 545	5 569 212 930
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	319 119 128	248 182 775
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	6 075 008 881	6 449 879 444

Produits de commissions	2 046 514 607	2 179 577 848
Charges de commissions	121 478 884	99 553 112
Résultat net des commissions	1 925 035 723	2 080 024 736
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	1 619 078 115	1 654 849 620
• Dividendes et opérations assimilées	189 334 263	187 602 788
• Opérations de change	452 785 627	652 755 288
• Opérations de hors bilan	1 022 941 345	1 384 865 795
Résultat net opérations financières	3 284 139 350	3 880 073 491
Autres produits d'exploitation bancaire	7 405 348	11 871 474
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire	367 185 900	684 534 558
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	5 170 932 587	6 159 641 181
• Frais de personnel	2 381 897 538	2 801 368 577
• Autres frais généraux	2 789 035 049	3 358 272 604
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	708 935 291	827 864 143
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	5 778 907 324	6 118 878 379
Résultat net des corrections de valeur	-3 845 692 860	-1 751 052 045
Excédent net des dotations et reprises sur frbg	1 513 704 393	-500 000 000
Résultat courant (avant impôt)	3 446 918 857	3 867 826 334

Résultat exceptionnel	-142 517 511	-424 466 893
Résultat sur exercices antérieurs	-272 851 097	-108 959 741
Impôts sur les bénéfices	-1 256 348 400	-1 075 288 660
Résultat net de l'exercice	1 775 201 849	2 259 111 040

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2005

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2004, les approuve dans toutes leurs parties et approuve le compte de résultat et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 2004 se solde par un bénéfice de 2 259 111 040 F CFA, après une dotation aux provisions nette de 1 751 052 046 F CFA, une dotation aux amortissements de 827 864 143 F CFA, une dotation « ex ante » au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 500 000 000 F CFA et après le paiement de l'impôt sur les bénéfices de 1 075 288 660 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA et par l'article 35 de la loi numéro 90-018 du 27 juillet 1990 portant Règlement sur les Sociétés Commerciales et le GIE, approuve sans réserves ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2004.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
Report à nouveau ancien	627 769 740
Résultat de l'exercice	2 259 111 040
Réserves légales (15 % du résultat)	338 866 656
Réserves facultatives	500 000 000

Dividendes (10 % du capital)	700 000 000
Dividendes exceptionnels (10 % du capital)	700 000 000
Nouveau report à nouveau	648 014 124

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut global, il soit effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt d'un montant de 1 800 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement se fera au 1er juin 2005, au secrétariat de la Société de Gestion et d'Intermédiation ACTIBOURSE.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration en date du 6 août 2004, nommant Messieurs Paulin COSSI et Léon NAKA en qualité d'Administrateurs, en remplacement de Madame Saran KOULIBALY et de Monsieur Mossadeck BALLY, démissionnaires. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat des Membres du Comité des Sages arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler à l'identique comme suit : Mesdames Marie-Antoinette DOSSOU et Félicienne SOSSOUMIHEN, Messieurs Barthélémy ASSOGBA CAKPO, Fatiou AKPITI, Djamiou ADEBO, Léonide ASSANKPON, Roland CHAMCHOUM.

Leur mandat respectif, d'une durée de trois ans, arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BENIN sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2004 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de change applicables aux opérations au 31 décembre 2004.

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez Les correspondants et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la Réception des avis d'encaissement ou de paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux Principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long termes et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle. Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquente ont été constituées. Le taux moyen des

provisions Au 31/12/2004 s'élève à 80%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	33 1/3 %
Constructions	5 %
Matériel de transport	25 %
Aménagements installations	10 %
Mobilier et matériel de bureau, outillage (selon nature)	10% et 15 %
Matériel et logiciel informatiques	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, Sont enregistrés en charges.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	56 519	16 104	60 566	20 464
De 1 mois à 3 mois	4 414		815	
De 3 mois à 6 mois	4 213		1 969	
De 6 mois à 2 ans	8 491		5 740	

De 2 ans à 5 ans	2 701		6 477	
Plus de 5 ans				
Total	76 338	16 104	75 567	20 464

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	65 412	153 838	63 871	155 670
De 1 mois à 3 mois	8 714	15 348	12 819	15 764
De 3 mois à 6 mois	5 893	7 400	6 152	9 244
De 6 mois à 2 ans	15 397	3 407	19 114	4 978
De 2 ans à 5 ans	10 242	17 880	15 121	21 666
Plus de 5 ans	1 296	58	1 830	4
Créances en souffrance	4 929		5 747	
Total	111 883	197 931	124 654	207 326

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

En millions de F CFA

Agents économiques	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	17 990	43 065	22 231	49 639
Entreprises privées	71 574	80 380	81 663	82 649

Sociétés d'état et établissements publics	20 022	22 619	18 825	21 534
Etat et organismes assimilés	2 297	51 867	1 935	53 504
Total	111 883	197 931	124 654	207 326

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2003*	Au 31/12/2004*
Créances impayées ou immobilisées	3 137	4 115
Créances douteuses ou litigieuses	7 196	8 153
Provisions pour dépréciation	-5 404	-6 521
Créances douteuses nettes	4 929	5 747

* En millions de F CFA

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		%
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	70	70	300	23,33%
• BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE	56	56	1 100	5,09%
• BANK OF AFRICA - KENYA	484	484	3 368	14,37%
• BANK OF AFRICA - Sénégal	200	200	1 500	13,33%
• Banque de l'habitat - Bénin	846	846	1 500	56,40%
• Cauris Investissement	250	250	5 000	5,00%
• Crédit Africain	278	278	600	46,33%
• Équip bail - Bénin	278	278	400	69,50%

BANK OF AFRICA - BENIN

Rapport annuel - Exercice 2004

• FOAI S.A.	500	500	8 000	6,25%
• SOAGA S.A.	30	30	500	6,00%
Sous total	2 992	2 992		
Dans les sociétés immobilières				
• SCI OLYMPE	65	65	200	32,50%
Sous total	65	65		
Dans les autres sociétés				
• AFH -Océan Indien	230	230	1 312	17,53%
• AFH	10	10	10 167	0,10%
• AGETIP Bénin	5	5	100	5,00%
• AGORA	150	150	1 000	15,00%
• A.I.G.	482	482	481 610	0,10%
• ATTICA S.A.	625	625	1 700	36,76%
• COTEB	44		2 000	2,20%
• Fonds Gari	108	108	12 955	0,83%
• SITAB	50	21	1 189	4,21%
• SOBAC	50	50	500	10,00%
• Ste AISSA	7	7	35	20,00%
• Ste des Huileries du Bénin	389	168	4 177	9,31%
• UBA - Vie	80	80	400	20,00%
Sous total	2 230	1 936		
Total participations	5 287	4 993		
	Montant pret*			

	Brut	Net		
Prêts subordonnés				
BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE	1 000	1 000		
BANK OF AFRICA - Sénégal	550	550		
Total prêts subordonnés	1 550	1 550		
Total immobilisations financières	6 837	6 543		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2003*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2004*
Immobilisations brutes	992	84		1 076
Amortissements cumulés	601	127		728
Total net	391			348

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2003*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2004*
Immobilisations brutes	9 436	3 340	2 600	10 176
• Immobilisations en cours	2 006	890	2 363	533
• Immobilisations d'exploitation	7 039	2 450		9 489
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie	391		237	154
Amortissements	3 301	702	51	3 952
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	3 203	686		3 889
• Immobilisations hors exploitation				

• Immobilisations par réalisation de garantie	98	16	51	63
Total net	6 135			6 224

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2003*	2004*
Débiteurs divers	14	461
Valeurs non imputées	5	34
Valeurs à l'encaissement	5 641	7 249
Valeurs à rejeter en compensation	278	2 597
Dépôts et cautionnement	1 163	1 163
Stocks et emplois divers	1	1
Créances rattachées	1 683	1 935
Total	8 785	13 440

2.6.2. Autres passifs

Nature	2003*	2004*
Dettes fiscales	757	701
Dettes sociales	63	66
Créditeurs divers	179	175
Dettes rattachées	821	495
Divers	307	205
Total	2 127	1 642

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2003*	2004*
Charges comptabilisées d'avance	359	122
Produits à recevoir	5	21
Divers	876	2 759
Total	1 240	2 902

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2003*	2004*
Charges à payer	403	786
Produits perçus d'avance	100	126
Divers	2 698	1 340
Total	3 201	2 252

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2003*	Dotations	Reprises Au 31/12/2004*
Charges de retraite			
Engagements par signature			
Pertes et charges	3 711		3 711
Total	3 711		3 711

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2003*	Affectation du résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2004*
F.R.B.G.	3 335		500	3 835
Primes liées au capital	2 512		1 855	4 367

Réserve légale	2 983	266		3 249
Réserves réglementées	4			4
Autres réserves	3 477	600	-300	3 777
Capital social	6 000		1 000	7 000
Report à nouveau	918	-291		627
Résultat 2003	1 775	-1 775		
Résultat 2004			2 259	2 259
Total	21 004	-1 200	5 314	25 118

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1993 (Solde)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
1999	83
2000	67
2001	403
2002	371
2003	-1 513
2004	500

Soit Au 31/12/2004

3 835

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BENIN s'élève à 7 000 millions de F CFA. Il est composé de 700 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
Actionnaires privés	52,58%
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	36,28%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	1,08%
BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE	1,38%
PROPARCO	3,47%
SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (SFI)	1,74%
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	3,47%

3 Engagements hors bilan

Nature	2003*	2004*
Engagements donnés en faveur de la clientèle	41 188	54 842
• Engagements de financement	9 966	12 927
• Engagements de garantie	31 222	41 915
Engagements reçus des établissements de crédit	20	20
• Engagements de financement		
• Engagements de garantie	20	20
Engagements reçus de la clientèle	106 155	110 149

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2003*	2004*
Sur créances interbancaires	1 861	1 728
• A vue	214	386
• A terme	1 647	1 342
Sur créances de la clientèle	9 860	11 337
• Créances commerciales	285	292
• Autres crédits à court terme	3 287	3 545
• Comptes ordinaires débiteurs	2 581	2 738
• Crédits à moyen terme et long terme	3 707	4 762
Sur prêts et titres subordonnés		
Sur titres d'investissement	93	90
Total	11 814	13 155

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2003*	2004*
Sur dettes interbancaires	1 086	888
• A vue	695	399
• A terme	391	489
Sur dettes à l'égard de la clientèle	4 033	5 569
• A vue	1 520	2 154
• A terme	2 513	3 415
Sur dettes représentées par un titre	319	248
Total	5 438	6 705

4.3 Commissions

Nature	2003*	2004*
Commissions perçues (produits)	2 046	2 180
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	30	
• Sur opérations avec la clientèle	2 016	2 180
Commissions versées (charges)	121	100
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	28	18
• Sur opérations avec la clientèle	93	82

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2003*	2004*
Salaires et traitements	1 920	2 295
Charges sociales	462	506
Total	2 382	2 801

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2003*	2004*
Impôts, taxes et versements assimilés	254	275
Redevance de crédit bail	38	21
Loyers	85	89
Entretien et réparations	267	317
Primes d'assurance	100	118
Intermédiaires et honoraires	580	690
Publicité, publications et relations publiques	37	158

Déplacements, missions et réceptions	120	139
Frais postaux et frais de télécommunications	385	426
Achats non stockés de matières et fournitures	500	581
Jetons de présence	30	28
Moins values de cessions	1	
Autres frais généraux	392	516
Total	2 789	3 358

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2003*	2004*
Dotations aux amortissements	709	828
• Des immobilisations d'exploitation	663	786
• Des immobilisations hors exploitation	46	42
Reprises		
Total	709	828

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2003*	2004*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 016	2 384
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	27	27
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 877	
Pertes sur créances irrécouvrables	1 082	912
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-1 671	-1 267

Reprises de provisions sur autres éléments d'actif	-371	-52
Reprises de provisions pour risques et charges	-114	-253
Récupérations sur créances amorties		
Total	3 846	1 751

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2003	2004
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	18	20
Gradés	122	132
Employés	37	29
Personnel non bancaire	14	15
Personnel temporaire	19	27
Total	213	226

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2003*	2004*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	49	180
• Correspondants bancaires	13 391	14 279
Valeurs à l'encaissement et divers	5 641	1 883

Immobilisations financières	746	721
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires	2 406	2 696
• Refinancements		
• Autres sommes dues	20	8
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires	94	62

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2004

Nature	En F CFA
Bénéfice de l'exercice 2004	2 259 111 040
Report à nouveau de l'exercice 2003	627 769 740
Total à répartir	2 886 880 780
Réserve légale	338 866 656
Dividende (10% du capital)	700 000 000
Dividende exceptionnel (10% du capital)	700 000 000
Réserve facultative	500 000 000
Nouveau report à nouveau	648 014 124
Total réparti	2 886 880 780

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	4 200	4 200	6 000	6 000	7 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	420 000	420 000	600 000	600 000	700 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	12 463	15 049	15 645	17 833	20 835
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	4 092	5 592	5 448	6 488	6 447
• Impôt sur les bénéfices	640	998	890	1 256	1 075
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2 606	3 064	3 227	1 775	2 259
Résultat par action (en milliers de F CFA)					
• Après impôts, avant amortissements et provisions	8,219	10,938	7,597	8,720	7,674
• Après impôts, amortissements et provisions	6,205	7,295	5,378	2,958	3,227
Personnel					
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	207	205	211	213	226
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	1 357	1 505	1 671	1 920	2 296
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	281	343	390	462	506